## CHAMBRE DES COMMUNES

## Le mercredi 25 mars 1953

La séance est ouverte à deux heures et demie.

## FEU LA REINE MARIE

ADRESSE À SA MAJESTÉ LA REINE ELIZABETH II ET À LA FAMILLE ROYALE

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il y a cinquante-deux ans, le 8 février 1901, nos prédécesseurs à la Chambre adoptaient une Adresse de condoléances à leur nouveau roi, afin de lui exprimer leur chagrin à l'occasion du décès d'une grande dame souveraine, la reine Victoria. Il y a vingt-sept ans, le 19 janvier 1926, la Chambre a rendu, au début de la session, ses derniers hommages à une autre grande reine, la reine Alexandra. L'influence bienfaisante que ces deux éminentes souveraines ont exercée dans le vaste Empire britannique et, à la vérité, dans le monde entier, a été profonde et fort remarquable.

Aujourd'hui, nous nous assemblons pour rendre un hommage respectueux à la mémoire d'une autre reine éminente. Tout le Canada déplore depuis hier soir la disparition de la reine Marie. Le décès de Sa Majesté affligera personnellement les Canadiens et, de fait, tous les peuples du Commonwealth. On peut se faire une idée de l'ampleur de son œuvre et de son influence, comme de celles des reines illustres qui l'ont précédée, si l'on songe à l'admiration universelle qu'on lui témoignait. La sympathie, la bonté et l'amabilité qu'elle a manifestées pendant tant d'années ont gagné tous nos cœurs.

Durant le long règne du roi George V, et par la suite, la reine Marie s'est consacrée au bien-être de ses peuples, et particulièrement à celui des personnes qui ont souffert au cours des deux Grandes Guerres. Je sais qu'une multitude de militaires canadiens lui sauront toujours gré, ainsi que leur famille, de l'attention bienveillante qu'elle leur a activement témoignée. Le souvenir ému de la reine défunte restera à jamais dans la mémoire de la population du Canada tout entier et de tous les pays du Commonwealth qu'elle a visités elle-même plus d'une fois. On n'oubliera jamais l'exemple qu'ont offert sa vie familiale, sa grande bonté et sa dignité. La population du Canada accordera, j'en suis sûr, sa sympathie la plus profonde à Sa Majesté la reine Elizabeth, à la reine-mère, à la princesse Margaret et aux autres membres de la famille royale. Afin d'exprimer ces condoléances dans la forme traditionnelle, je propose, appuyé par le chef de l'opposition, qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la reine dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté la Reine, Très Gracieuse Souveraine,

Nous, sujets dévoués et fidèles de Votre Majesté, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, apportons à Votre Majesté le témoignage du profond et sincère chagrin que nous cause le décès de Sa Majesté la Reine Marie. Nous pleurons la perte de Sa Majesté, dont la bonté, la bienveillance, et la grande et bienfaisante influence qu'elle a exercée pendant de nombreuses années, lui avaient conquis notre respect et notre admiration à tous, et chacun de nous éprouve un sentiment de perte personnelle, sentiment qui, nous nous permettons de le dire avec le plus grand respect et la plus grande déférence, fait nôtre la douleur de Votre Majesté.

Nous demandons au Dieu consolateur de consoler Votre Majesté et les membres de la famille royale dans votre deuil et nous le prions d'accorder longue vie à Votre Majesté, afin qu'elle continue, comme ses grands prédécesseurs, à rendre des services éminents à la collectivité.

M. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'appuie la motion du premier ministre (M. St-Laurent) qui a présenté l'Adresse de condoléances destinée à Sa Majesté la reine. Je tiens simplement à ajouter quelques mots aux paroles par lesquelles le premier ministre a exprimé notre sympathie et celle de l'ensemble de la population canadienne envers Sa Gracieuse Majesté la reine ainsi qu'envers tous les membres de la famille royale à l'occasion de la perte d'une personne qui leur était si chère et qui nous était si chère à tous.

Aucun d'entre nous n'oubliera jamais, j'en suis sûr, une photographie que les journaux ont publiée il y a environ un an. Il y avait là trois reines réunies dans le même deuil, le visage empreint d'un chagrin tragique, contemplant la dépouille bien aimée d'un fils, d'un mari et d'un père qu'on transportait à sa dernière demeure. Aujourd'hui, une de ces reines n'est plus. Elle occupait une si grande place dans la vie de chacun de nous que nous avons peine encore à nous rendre compte qu'elle a quitté la compagnie des mortels. Si une personne de tout autre